



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation interministérielle  
à l'accueil et à l'intégration  
des réfugiés

# Le parcours des réfugiés : de l'asile à l'intégration

Formation à destination des agents des collectivités territoriales co-construite par la DIAIR et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Edition novembre 2021

La DIAIR et le CNFPT se sont associés en vue de renforcer l'offre de formation à destination des agents des collectivités territoriales sur l'intégration des réfugiés. Il s'agit ainsi de permettre à ces agents d'accéder à plus de connaissances et de mieux comprendre les problématiques rencontrées par les demandeurs d'asile et les réfugiés en France. Une formation de trois jours, un à distance et deux en présentiel, a été mise au point par un consultant formateur, intitulée : [Le parcours des réfugiés : de l'asile à l'intégration](#). Cette formation a été créée sur la base d'un travail étroit avec un comité de pilotage constitué d'institutions telles que l'Ofpra, la Direction de l'asile de la DGEF, le HCR, ainsi que d'associations spécialisées dans l'accompagnement de publics réfugiés (Primo Levi, le Casp, le Comède). Des formateurs ont été spécifiquement formés à l'animation de la formation.

Cette formation traite des sujets clés pour la compréhension du public réfugié : les flux migratoires, le parcours de la demande d'asile en France, la santé mentale, les conditions de vie en France, l'interculturalité... Une séquence sur l'accès aux droits des réfugiés sera animée par une personne réfugiée formée en médiation culturelle et rompue à l'accompagnement bénévole de personnes réfugiées. Les premières formations débiteront en novembre 2021. Une dizaine de formations sont déjà programmées dans toute la France au sein des délégations du CNFPT. Des collectivités territoriales pourront également faire état de leur souhait de mettre en place ce type de formation en intra.

